

**AUX MEMBRES DU CONSEIL
PROVINCIAL DU HAINAUT**

N. réf. : SD
Le 25 janvier 2021.

Madame la Conseillère,
Monsieur le Conseiller,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'il y a lieu d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour de la séance du Conseil provincial du 26 janvier 2021 :

□ **QUESTIONS ORALES D'ACTUALITE**

4. Délocalisation de la Haute École Louvain en Hainaut de La Louvière vers son site de Montignies-Sur-Sambre.- Question de M. le Conseiller provincial Giovanni DELL'AERA.

Veillez agréer, Madame la Conseillère, Monsieur le Conseiller, l'expression de ma considération très distinguée.



Armand BOITE
Président du Conseil provincial

CONSEIL PROVINCIAL DU HAINAUT

Séance du 26 janvier 2021

Question orale d'actualité

Délocalisation de la Haute École Louvain en Hainaut

Le Conseil d'Administration de la Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa) a décidé de délocaliser très prochainement l'enseignement qu'elle propose à La Louvière vers son site de Montignies-Sur-Sambre, à Charleroi.

Des milliers de futurs étudiants sont concernés. La Louvière perd ainsi une de ses deux écoles supérieures. Celle qui organise plusieurs filières.

C'est une mauvaise nouvelle pour la région du Centre qui n'avait pas besoin de cela en plus de son désert socio-économique. La quasi absence de filières d'enseignement supérieur et universitaire dans cette région, nuit à l'accès à l'enseignement supérieur pour une grande partie des jeunes de la région.

Par exemple Marco est cheminot, il a fait un graduat en marketing dans cette école. Fils de mineur et de femme de ménage, sans cette école, il n'aurait pratiquement eu aucune chance de faire des études supérieures. **La proximité étant un enjeu important.**

Cela signifie que des jeunes qui sont dans des zones mal desservies en transport en commun, qui n'ont pas les moyens de se payer un kot ou une voiture vont tout simplement renoncer à se lancer dans des études supérieures qui seront plus coûteuses.

La CUC et le Conseil économique et social de la Communauté urbaine du Centre a fait la demande à la Région d'intervenir afin de demander à la HELHa de revoir sa décision de déménagement de son implantation louviéroise.

La province se sent-elle concernée ?

Si oui, quelle est votre analyse de la situation ?

Avez-vous un retour de la Région ?

Quelle initiative pouvez-vous prendre pour y répondre ?

Quels sont vos moyens d'action pour vous assurer que tous les jeunes de la Province puissent accéder à l'enseignement supérieur ?

Giovanni DELL'AERA,
Conseiller provincial.